

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 8 décembre 2022 (réunion virtuelle)

PROCÈS-VERBAL PROVISOIRE

Administrateur-riche-s présent-e-s	Participant-e-s
Abhina Aher (virtuellement)	Varun Anand, Directeur, Division Finance & Technologie
Rose-Marie Belle Antoine	Mina Barling, Directrice, Relations extérieures
Hayathe Ayeva	Fadoua Bakhadda, DR, Région du Monde arabe
Rosa Ayong-Tchonang	Alvaro Bermejo, Directeur-Général
Santiago Cosio	Tomoko Fukuda, DR, ESEAOR
Surakshya Giri	Caroline Hickson, DR, Réseau européen
Kate Gilmore – Présidente	Sonal Mehta, DR, Région Asie du Sud
Sami Natsheh	Claire Jefferey, Directrice, Division Personnel, Organisation & Culture
Andreas Prager	Eugenia Lopez Uribe, DR, Région des Amériques et des Caraïbes
Elizabeth Schaffer	M Achille Togbeto, Directeur, Gouvernance et Accréditation
Donya Nasser	Michelle Mugeni, représentante du comité d'entreprise
	Caroline Dickinson, Secrétaire de réunion
Excuses pour absence	
Isaac Adewole	
Ulukbek Batyrgaliev	
Bience Gawanas	
Aurélia Nguyen	

Bienvenue

Kate Gilmore, Présidente, souhaite la bienvenue à toutes et tous à cette réunion du Conseil d'administration (CA) de l'IPPF. Il est souhaité une nouvelle fois la bienvenue à Hayathe Ayeva, nouvelle membre du CA après avoir été confirmée comme administratrice par l'Assemblée générale (AG).

La Présidente indique que cette réunion du Conseil d'administration a pour objectif principal d'examiner les projections de fin d'exercice et d'examiner et approuver le budget 2023.

1. PROCÉDURES D'USAGE

1.1 Excuses pour absence

Des excuses ont été reçues de la part d'Isaac Adewole,) d'Ulukbek Batyrgaliev, de Bience Gawanas et d'Aurélia Nguyen.

Le Conseil note qu'Aurélia Nguyen a donné son pouvoir à Andreas Prager.

1.2 Approbation du procès-verbal de la réunion précédente

Le procès-verbal de la réunion du Conseil après l'AG n'étant pas encore disponible, son approbation est reportée à la prochaine réunion.

1.3 Adoption de l'ordre du jour et horaire

Le CA **adopte** l'ordre du jour et l'horaire de la réunion.

2. RAPPORT DE LA PRESIDENTE DU C-FAR

Présentation par la Présidente du C-FAR et le Directeur, Finance & technologie

Le rapport de la Présidente du C-FAR a été communiqué au Conseil d'administration (voir document référencé [CA/12.22/DOC/2](#)), ainsi que des copies des présentations, le rapport sur le plan d'audit 2022, l'analyse des business plans des AM 2023-25, le business plan et le budget du Secrétariat 2023 et enfin le registre des risques stratégiques. Ce point est présenté par Liz Schaffer, Présidente du C-FAR, et Varun Anand, Directeur, finances et technologie.

La Présidente du C-FAR présente son rapport, qui comprend, entre autres détails, les chiffres suivants que le Conseil doit noter/approuver.

1. Statut du compte de résultats au 30 septembre 2022.
2. Prévisions du T3 jusqu'à la fin de l'exercice
3. Plan et budget de transition 2023 du Secrétariat.

Le compte de résultats au 30 septembre 2022 – soit les 9 premiers mois de l'exercice - (*tous les chiffres sont exprimés en milliers de dollars US*) présente les chiffres réels par rapport au budget, soit :

- Excédent des fonds non restreints de US\$ 16,355 millions.
- Excédent des fonds restreints de US\$ 2,842 millions.
- Prélèvement de US\$ 3,839 millions sur les fonds affectés.
- Excédent total de US\$ 15,358 millions au 30 septembre 2022.

Le Conseil d'administration est informé que la position ci-dessus comprend des gains non réalisés effectués sur le marché des changes de US\$ 4,3 millions. Il est noté qu'un financement non restreint de €0,3 million du par le gouvernement de la République d'Irlande n'a pas été inclus aux revenus non restreints. La sous-utilisation des fonds non restreints tient avant tout aux subventions en espèces et sous-utilisation des dépenses de personnel.

Les prévisions du troisième trimestre 2022 présentaient le scénario le plus probable suivant pour la fin de l'exercice :

- Excédent des fonds non restreints de près de \$US11 m
- Prélèvement de près de US\$12 millions sur les fonds affectés.
- Prélèvement de près de US\$16 millions sur les fonds restreints.

Dans le cadre du plan / budget global 2023, le C-FAR recommande au Conseil d'approuver :

1. L'affectation de fonds tels que listés ci-dessous ;
2. Le Business Plan and Budget 2023 de transition du Secrétariat unifié ;
3. Les propositions émanant du rapport du plan d'audit 2022 et la nomination du cabinet d'audit pour 2023.

Les affectations requises pour 2023 comprennent :

- | | |
|--|----------------|
| • Coûts du réalignement | US\$2 000 000 |
| • Régime de retraite à prestations déterminées | US\$2 030 000 |
| • Projets liés au rebranding et à la Charte | US\$ 1 000 000 |

Réunion du Conseil d'administration, 8 décembre 2022

• Centres et Fonds	US\$ 800 000
• Subvention au Consortium mondial	US\$1 850 000
• Flux 1 – Mise en œuvre de la nouvelle stratégie	US\$ 500 000
• Sous-utilisation des fonds dans le cadre de projets liés à la situation en Ukraine	US\$ 774 000
Total	US\$ 8 954 000

Le DG informe le Conseil qu'au début de l'exercice 2022 le niveau supérieur des réserves était presque atteint. Si le Conseil approuve l'affectation proposée de près de US\$ 9 millions aux réserves, le niveau supérieur de la fourchette sera maintenu.

En supposant que les affectations susmentionnées soient approuvées, le budget 2023 (à l'exclusion des programmes hébergés) est présenté comme suit :

- Les recettes non restreintes s'élèvent à US\$ 60,792 millions US et les dépenses à US\$62,384 millions, soit un déficit prévu d'un peu plus de US\$2 millions.
- Un prélèvement sur les fonds affectés au cours de l'exercice d'environ US\$ US\$13,643 millions.
- Les recettes restreintes s'élèvent à US\$50,363 millions et les dépenses à US\$ 57,967 millions, avec un prélèvement supplémentaire probable de US\$ 7,604 millions.
- Un déficit/prélèvement final prévu de US\$ 23,289 millions.

Le Conseil est informé que le déficit proposé dans le cadre du budget non restreint 2023 est une estimation prudente car de nombreuses sources de revenus ne sont pas incluses. Il est extrêmement probable que les recettes non restreintes soient plus élevées que celles actuellement budgétées et que le déficit actuel soit couvert par des recettes supplémentaires. Des confirmations pour certaines de ces recettes supplémentaires prévues ont déjà été reçues, notamment des gouvernements de la République d'Irlande et de l'Australie. Certaines dépenses supplémentaires sont liées à l'inflation, notamment à Londres. Une discussion a eu lieu sur la nécessité de trouver un meilleur terme que celui de "déficit" pour désigner le prélèvement de fonds affectés ou restreints préalablement approuvés.

Il est en outre demandé au Conseil d'approuver les budgets des programmes hébergés pour 2023 comme suit :

- Fonds d'action pour l'avortement sans risque (SAAF) : recettes de US\$ 4,684 million et dépenses de US\$ 6,433, et prélèvement/déficit de US\$1,7 million.
- She Decides : recettes de US\$ 0,250 million et dépenses de US\$ 0,507 million, et un prélèvement de US\$ 0,257 million.
- Nexus : recettes de US\$ 0,773 million et dépenses de US\$ 0,770 million, et un excédent de US\$2 000.
- UNF-FP2030 : dépenses de US\$ 0,916 million, et prélèvement déficit de US\$ 0,916 million.

On explique qu'il s'agit de programmes qui suivent les règles et procédures de l'IPPF mais qui sont hébergés et fonctionnent de manière indépendante.

Au cours de la discussion, le Secrétariat est félicité pour sa stratégie concernant sa gestion des changes.

Un membre du CA demande des informations sur les performances des régions au cours des neuf premiers mois de l'exercice. Le DG indique que l'une des plus grandes variations entre les régions concerne leur capacité à générer des revenus restreints,

Réunion du Conseil d'administration, 8 décembre 2022

certaines régions s'en tirant mieux que d'autres. Dans une certaine mesure, cela est lié aux préférences des donateurs, mais aussi aux propres performances de l'IPPF. Certaines régions devraient lever plus de fonds. Le Secrétariat y travaille sur ce point car c'est une opportunité de croissance pour l'avenir. Un autre domaine de variabilité concerne le rythme auquel les fonds sont versés aux AM, et c'est là un domaine à améliorer l'exercice prochain, tout comme la façon dont les budgets sont alloués.

En réponse à une question sur l'excédent de fonds non restreints 2022, la Présidente du C-FAR explique qu'il s'agit d'une combinaison de dépenses plus faibles et de revenus plus importants que les estimations prudentes formulées en début de l'exercice. Cet excédent permettra de soutenir la Fédération au cours des années à venir. C'est la raison pour laquelle il est proposé d'affecter la majeure partie de l'excédent prévu au moyen d'affectations jusqu'en 2023.

Au vu du déficit de US\$ 3,8 millions sur les fonds affectés en septembre 2022, un membre du Conseil demande comment cet argent a été dépensé. On explique qu'il s'agit de dépenses dans le cadre de divers programmes pour lesquels le Conseil avait affecté des fonds. Il s'agit notamment du programme du Consortium mondial, du régime de retraite à prestations déterminées, du renforcement des systèmes, des centres et des fonds, etc. Les économies réalisées au cours de l'exercice précédent ont été reportées sur l'exercice suivant.

Un membre du Conseil note qu'en septembre 2022, il y avait un excédent de US\$2,8 millions dans les fonds affectés et il demande si certaines activités n'ont pas eu lieu. On explique qu'il y a un décalage entre l'argent reçu et dépensé.

Un membre du Conseil fait remarquer que certaines régions pourraient bénéficier de plus de fonds non restreints pour les aider à mettre en œuvre la nouvelle stratégie et demande si les donateurs pourraient envisager de modifier leur mode de financement. Le DG répond qu'il y a trois éléments pour aider à la mise en œuvre de la stratégie. Le premier est la manière dont les AM affectent les subventions de base qu'elles reçoivent ; cela représente le plus grand canal de financement des AM. Le deuxième facteur concerne les projets restreints. La plupart d'entre eux sont des projets pluriannuels et il n'est pas facile de les réaligner sur la stratégie. Le troisième élément concerne la façon dont l'argent alloué au Secrétariat est dépensé. L'exercice prochain sera un exercice de transition et il y aura un processus de réalignement du Secrétariat. Le Conseil d'administration se verra présenter un budget détaillé du Secrétariat réaligné en temps voulu.

La Présidente du C-FAR ajoute qu'il est possible que des opportunités supplémentaires d'accélération de la stratégie soient trouvées, et le Conseil sera bien entendu tenu au courant des divers développements.

En ce qui concerne la présentation des informations financières, un membre du Conseil suggère qu'il serait utile d'obtenir des détails sur la part du financement non restreint allouée au Secrétariat et sur celle allouée aux AM. Cette suggestion est notée pour la future présentation des informations financières.

En réponse à une question sur l'objectif de réserves, le Directeur, Finances et technologie, indique que la politique de réserves a été présentée au C-FAR et approuvée par le Conseil d'administration. L'objectif est de disposer de réserves équivalentes à cinq ou six mois de financement non restreint. Ce montant doit se situer entre US\$ 19 et 26 millions. Selon les chiffres prévisionnels du troisième trimestre,

après l'affectation de fonds supplémentaires (comme présenté ci-dessus), les réserves générales de l'IPPF devraient s'élever à environ US\$ 21 millions en fin d'exercice.

Un membre du Conseil fait remarquer que les affectations proposées ne comprennent pas les fonds destinés aux efforts de pérennisation des AM. On explique au CA que le Secrétariat travaille à l'affectation de fonds pour le programme de viabilité et de pérennisation, ce qui sera indiqué dans la première révision du budget. Le DG ajoute que les projections budgétaires initiales à cette fin sont de US 1 million. L'IPPF dispose d'environ US\$14 000 dollars par AM sous forme de coupons pour l'assistance technique et elle affectera \$ 600 000 de cette enveloppe au soutien de l'initiative de pérennisation chez certaines AM ; \$ 400 000 dollars proviendront des allocations non utilisées du Flux 1.

La Présidente du C-FAR précise que le Conseil se verra présenter le budget révisé du Secrétariat une fois que celui-ci aura été réaligné, étant entendu qu'il s'inscrira dans l'enveloppe convenue.

Le Conseil d'administration approuve l'affectation de US\$ 8 954 millions au budget 2023 tel que présenté :

• Coûts du réalignement	US\$2 000 000
• Régime de retraite à prestations déterminées	US\$2 030 000
• Projets liés au rebranding et à la Charte	US\$ 1 000 000
• Centres et Fonds	US\$ 800 000
• Subvention au Consortium mondial	US\$1 850 000
• Flux 1 – Mise en œuvre de la nouvelle stratégie	US\$ 500 000
• Sous-utilisation des fonds dans le cadre de projets liés à la situation en Ukraine	US\$ 774 000
Total	US\$8 954 000

Le Conseil **approuve** le plan et le budget 2023 ainsi :

- Les recettes restreintes s'élèvent à US\$ 60,792 millions et les dépenses à US\$ 62,834 millions, avec un déficit supplémentaire probable de US\$ 2,042 millions.
- Dépenses sur les fonds affectés avec prélèvement de US\$13,643 million
- Les recettes restreintes s'élèvent à US\$50,363 millions et les dépenses à US\$ 57,967 millions, avec un prélèvement supplémentaire probable de US\$ 7,604 millions.
- Recettes totales projetées de US\$ 111,155 millions de dollars et dépenses d'environ US\$ 134,444 millions.

Le Conseil **approuve** le plan et le budget 2023 des programmes hébergés ainsi :

- Fonds d'action pour l'avortement sans risque (SAAF) : recettes de US\$ 4,684 million et dépenses de US\$ 6,433 et prélèvement/déficit de US\$1,7 million.
- She Decides : recettes de US\$ 0,250 million et dépenses de US\$ 0,507 million, et un prélèvement de US\$ 0,257 million.
- Nexus : recettes de US\$ 0,773 million et dépenses de US\$ 0,770 million, et un excédent de US\$2,000.
- UNF-FP2030 : dépenses de US\$ 0,916 million, et prélèvement déficit de US\$ 0,916 million.

Le Conseil **approuve** la proposition d'audit 2023 et missionne le cabinet d'audit Crowe pour l'audit 2023.

La Présidente du Conseil rappelle aux administrateur-riche-s la nature confidentielle de leur réunion et qu'aucune information sur les délibérations ou décisions ne doit être divulguée avant la publication du procès-verbal officiel de la réunion.

Proposition de réalignement du Secrétariat à fins de mise en oeuvre du Cadre stratégique

Le DG informe le Conseil qu'il est proposé de lancer le réalignement du Secrétariat avec la nouvelle stratégie en janvier 2023.

Ce changement est motivé par six facteurs :

- Transformer l'approche des activités tournées vers les AM
- Se tourner plus et mieux vers l'extérieur
- Augmenter l'efficacité des activités internes
- Tirer parti du Secrétariat unifié pour soutenir le local et le transfert de pouvoir
- Incarner le changement que nous voulons voir
- Investir dans nouveaux domaines clés de la stratégie et, tout en faisant tout ce qui est listé ci-dessus, rester dans les limites de nos objectifs de coûts de 30% des fonds non restreints pour financer Secrétariat

Le Secrétariat sera centré sur les activités tournées vers les AM, dont la gestion incombera principalement aux bureaux régionaux. Pour ce faire, de nouveaux postes « d'architectes de la coopération » seront créés (similaires à ce que l'on appelle dans d'autres organisations « administrateur »), chacun soutenant un maximum de sept AM. Un autre changement consisterait à intégrer la stratégie, la planification, la gouvernance et l'accréditation aux équipes chargées des AM, afin d'en faire réellement le moteur du Secrétariat. L'efficacité des activités internes des services généraux, des ressources humaines, des finances et de l'informatique serait accrue afin de parvenir à une meilleure intégration verticale. L'accent sur les relations extérieures serait ajusté pour les piliers 2 et 3 et le Secrétariat aurait la capacité de surveiller l'opposition et de construire des ponts. Il y aurait également un engagement à faire en sorte que, dans ce processus de changement, le Secrétariat ressemble davantage à ce qui est décrit dans la stratégie - soit un Secrétariat diversifié et jeune. Dans toutes les régions il y aurait suffisamment de jeunes afin de soutenir les réseaux régionaux de jeunes et les activités à l'intention des jeunes des AM.

Il y aurait un plafond de près de 30% des revenus non restreints pour le Secrétariat. Le coût de cette mesure est toujours en cours d'évaluation. Des négociations ont eu lieu avec les donateurs pour s'assurer qu'une plus grande partie des fonds affectés puisse être utilisée pour financer ces changements au sein du Secrétariat.

Il y aura moins d'employés qu'actuellement. Cependant, les coûts généraux resteraient les mêmes et il y aurait plus d'opportunités pour permettre au personnel de se déplacer vers les AM et d'investir davantage dans le développement professionnel et les compétences linguistiques des jeunes. Les négociations commenceront avec le personnel et des discussions auront lieu avec le Comité d'entreprise en janvier.

Un membre du Conseil souligne que, pour faire avancer la stratégie, plusieurs paramètres doivent être pris en compte, à savoir : une appropriation locale, une recherche d'impact, une marque uniforme, un programme de pérennisation, un engagement des jeunes et un renforcement des capacités au niveau régional. Le DG confirme que ces facteurs sont en accord avec la restructuration proposée. Les six bureaux régionaux seront conservés pour piloter la stratégie. Comme mentionné

précédemment, US\$ 1million sera alloué à la viabilité/pérennisation pour créer une capacité technique.

Michelle Mugeni, représentante du CE/Association du personnel, indique que des discussions ont eu lieu hier entre la directrice, Personnel, organisation et culture, et le CE. Celui-ci a souligné que le personnel souhaitait un processus transparent, harmonieux et humain, notant que la restructuration précédente n'avait pas pleinement pris ces facteurs en compte.

Le DG répond qu'au cours de cette restructuration, il y aura un engagement de toutes les juridictions. Il reconnaît que la dernière fois, le Secrétariat ne disposait pas de capacité de RH de bonne qualité pour soutenir ce processus. Cette fois-ci, le Secrétariat dispose de plus de capacités de gestion du changement et l'équipe de direction s'est engagée à rendre le process aussi transparent et humain que possible.

3. QUESTIONS DIVERSES

Résolution relative à la Crown Agents Bank

Le Conseil d'administration examine une résolution concernant le maintien d'une relation bancaire avec la Crown Agents Bank et une liste de huit signataires comme suit :

*Le Conseil d'administration **approuve** la résolution jointe en annexe A et la liste des signataires comme suit :*

- a) *Alvaro Jose Bermejo Thomas*
- b) *Manuelle Véronique Hurwitz*
- c) *Mina Lea Barling*
- d) *Varun Kumar Anand*
- e) *Berna Riva Eskinazi Loker*
- f) *Mahugnon Achille Togbeto*
- g) *Janice Venn*
- h) *Maria Cristina Smith*

Réunions de 2023

Le DG indique que la première réunion du Conseil d'administration en 2023 sera virtuelle. La seconde aura lieu en personne en juin et il est proposé de la tenir en Allemagne et d'accueillir en même temps un panel ministériel de donateurs.

Mandats des administrateurs et évaluation du Conseil d'administration

Il est noté que le mandat d'un certain nombre d'administrateur-riche-s prendra fin ou sera à renouveler en 2023 et cette même année, une évaluation du Conseil d'administration est également prévue, notant qu'il y a deux ans que ce processus fut entrepris avec Russell Reynolds. Ces points seront discutés plus en détail lors de la prochaine réunion et à nouveau en juin 2023.

Clôture de la réunion

En clôturant la réunion, la Présidente remercie la Présidente du C-FAR pour son leadership. Elle remercie également le DG et le directeur, finances et technologie, ainsi que leurs équipes pour leur travail sur les budgets et le réaligement du Secrétariat.

Elle remercie les administrateur-ric-e-s pour leur participation et leurs discussions au cours de cette réunion. Le personnel de soutien de l'IPPF, les interprètes et le personnel technique sont également remerciés pour avoir permis à cette réunion de si bien se dérouler.

A son tour, la Présidente est remerciée pour avoir dirigé le Conseil. Celle-ci déclare quel honneur ce fut de faire partie de ce Conseil. Elle souhaite à toutes et à tous une heureuse et merveilleuse fin d'année.